

# **Etudes d'impact en microfinance : Comment, pour qui et pour quoi ?**

## **Compte rendu de l'atelier du 14 octobre à Nogent**

Elaboration : Florent Bédécarrats, Olivier Renard, Aurélie Quentin.

### **Présentation de la rencontre**

C. Castellanet-Gret

Le 14 octobre 2010, la Direction scientifique du Gret et Cerise ont organisé une rencontre ouverte à l'ensemble des acteurs participant activement à des recherches sur l'impact en microfinance. Au départ pensé comme un groupe restreint de discussion, l'intérêt soulevé par cette problématique a conduit à élargir le cercle, associant au final 24 personnes représentant des groupes de recherche (Cermi, CIRAD, DIAL, IRD, JPAL, Rume, UMR 201), des Universités (Iedes, Louvain, Rennes, Sorbonne), des organismes d'appui à la microfinance (Caisses d'épargne, Cerise, Gret, Iram, Planet Finance) et des bailleurs de fonds impliqués dans ces études (AFD, CGAP). Cet atelier s'est déroulé sur le site du Jardin Tropical de Nogent-sur-Marne, qui est en train de se constituer comme un pôle d'activités d'appui au développement international.

### **Sommaire du compte-rendu**

<b>Introduction : mise en perspective des recherches sur l'impact de la microfinance.....</b>	<b>2</b>
<b>Présentations-debats : Les usages des études d'impact - des méthodes pour qui, pour quoi et avec quelles implications pour leur recevabilité scientifique ou opérationnelle ?.....</b>	<b>4</b>
Microfinance et évaluations expérimentales ?.....	4
Approche qualitative des déterminants de la demande de services financiers dans le Maroc rural.....	8
Evaluations quasi-expérimentales de l'impact : Un cas à Madagascar.....	10
<b>Table ronde : Au delà des considérations techniques, quels sont les enjeux stratégiques des études d'impact pour les parties prenantes de la microfinance ?.</b>	<b>13</b>

## INTRODUCTION : MISE EN PERSPECTIVE DES RECHERCHES SUR L'IMPACT DE LA MICROFINANCE

---

Présentateur : F. Bédécarrats-Cerise

On constate actuellement un regain d'intérêt pour la question de l'impact de la microfinance. En attestent plusieurs rencontres organisées récemment sur ce thème : [University Meets Microfinance](#) en juin, le débat de [rentrée du CGAP](#) en septembre ; ainsi que plusieurs événements à venir : la [conférence sur l'impact et l'innovation en microfinance](#) à New-York ou encore un [séminaire de recherche](#) à Bruxelles. Jugée contre-productive par certains, ou essentielle par d'autres, la question de l'impact des IMF interpelle tous les acteurs impliqués dans ce secteur. Elle est ainsi souvent mobilisée dans les débats sur le positionnement social ou commercial de la microfinance, sur sa relation aux politiques publiques et à la coopération internationale, sur ses modes d'intervention et sa régulation.

Certains discours récents et très médiatisés laissent à penser que les études d'impact seraient une nouveauté dans le domaine du développement : on viendrait de découvrir que la microfinance n'est en réalité pas la solution miracle de la lutte contre la pauvreté. Après analyse, cette vision s'avère très réductrice : un travail d'inventaire a permis de relever 154 études d'impact réalisées dans le monde entier depuis 1980, entendues comme l'ensemble des travaux méthodologiquement rigoureux cherchant à appréhender une relation de cause à effet entre une intervention en microfinance et le changement des conditions de vie des usagers. L'analyse de ce corpus en fonction du bilan général tiré par ces études, de leur méthodologie, de l'approche qu'elles privilégient et de leur visibilité (mesurée par le nombre de fois où elles sont citées dans d'autres travaux), permettent de tirer une série d'enseignements :

Des recherches sur l'impact de la microfinance sont menées depuis le début des années 1980, mais elles ont connu un « **boom** » à **partir du milieu des années 1990**, tant au niveau du nombre d'études réalisées que de leur diffusion.

L'impact de la microfinance n'a jamais été **une question consensuelle** : la majorité des études tirent un bilan globalement positif de l'impact de la microfinance, mais il est généralement mitigé et hétérogène. Une minorité non négligeable de recherches, bénéficiant d'une visibilité importante, conclut à un impact globalement neutre, voire dans quelques cas négatif, de la microfinance.

D'un point de vue méthodologique, **les démarches quantitatives constituent la tendance dominante**. La majorité s'appuie sur des méthodes quasi-expérimentales (voir présentation de F. Gubert), mais celles-ci présentent plusieurs limites, que tentent de dépasser de nouvelles approches dites expérimentales (voir la présentation de W. Parienté).

Les **démarches qualitatives, moins nombreuses et moins visibles**, consistent à appréhender le lien entre intervention en microfinance et évolution des conditions de vie en s'attachant davantage aux mécanismes de l'impact qu'à ses effets (voir la présentation de l'équipe Rume). On trouve également des approches hybrides, plus ou moins robustes selon les cas, qui mobilisent de nombreux éléments quantitatifs, mais pour lesquels la relation d'impact s'appuie sur des dispositifs qualitatifs.

Une autre distinction peut être établie entre les approches qui répondent à une logique de démonstration de l'impact (« *prove* ») et celles qui s'inscrivent plutôt dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration impliquant les praticiens (« *improve* »). On constate qu'**après avoir gagné conjointement en importance jusqu' autour de 2005, on assiste actuellement à une diminution des démarches « *improve* » au bénéfice des approches « *prove* »**. Ainsi, il semblerait que la réflexion sur l'impact soit de plus en plus appropriée par les chercheurs et les bailleurs, alors que les praticiens se reportent vers des approches dites de performance sociale.

**Pour approfondir :**

Présentation powerpoint de Florent Bédécarrats :

[http://www.lamicrofinance.org/files/27398\\_file\\_Bedecarrats\\_CERISE\\_Introduction.pdf](http://www.lamicrofinance.org/files/27398_file_Bedecarrats_CERISE_Introduction.pdf)

Esther Duflo, « Microcrédit, Miracle ou désastre ? », *Le Monde*, 11 jan. 2010. Disponible sur : [http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/adcp/documents/Article\\_le\\_Monde\\_E.\\_Duflo\\_110110.pdf](http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/adcp/documents/Article_le_Monde_E._Duflo_110110.pdf)

Dossier thématique « Impact et performances sociales » du portail de la microfinance [http://www.lamicrofinance.org/resource\\_centers/impactperf/](http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/impactperf/)

Emmanuelle Bouquet, « Enjeux et controverses autour des études d'impact en microfinance : comment concilier rigueur scientifique et pertinence opérationnelle ? », *BIM*, 9 sept. 2008, pp. 1-3, à la page: <http://www.lamicrofinance.org/content/article/detail/23251>

## PRESENTATIONS-DEBATS : LES USAGES DES ETUDES D'IMPACT - DES METHODES POUR QUI, POUR QUOI ET AVEC QUELLES IMPLICATIONS POUR LEUR RECEVABILITE SCIENTIFIQUE OU OPERATIONNELLE ?

---

### Microfinance et évaluations expérimentales ?

Présentateur : W. Parienté – J-PAL/UCL

Discutant : F. Doligez – Iram/Rennes 1

#### Présentation

S'interroger sur l'impact de la microfinance revient souvent à poser la question de la valeur ajoutée du microcrédit. La performance opérationnelle est souvent assimilée, à tort, à un indicateur d'impact et il est essentiel d'aller au-delà de la hausse de la demande ou du taux de remboursement pour évaluer la microfinance. Cette question semble importante au vu de l'importance des fonds publics alloués au soutien de ce secteur, à l'engouement que cet outil soulève et aux effets pervers potentiels qu'il peut avoir, comme le surendettement.

Pour évaluer rigoureusement l'impact de la microfinance sur les conditions de vie des populations, peu d'études réellement convaincantes ont été réalisées. Les approches quasi-expérimentales qui constituent *ex post* un groupe de contrôle à partir de non-clients ou de nouveaux clients souffrent de plusieurs biais : d'une part un biais de sélection, les IMF choisissant les profils ou les zones qu'elles servent en priorité, et d'autre part d'auto-sélection, les premiers clients à approcher l'institution ayant généralement des caractéristiques particulières. Certaines techniques économétriques permettent de minimiser ces biais, mais elles ne parviennent jamais à les surmonter totalement.

La seule manière complètement rigoureuse d'éliminer ces difficultés est d'adopter une démarche expérimentale (aussi dite « aléatoire » ou « randomisée »), consistant à construire *ex ante* le groupe de traitement et celui de contrôle en amenant l'IMF à sélectionner aléatoirement parmi une population éligible les personnes auxquelles elle va offrir ses services et celles qui ne seront pas servies pour constituer un groupe de contrôle. Outre le fait de surmonter les biais de sélection par construction plutôt que par hypothèse, cette technique a pour avantage sa simplicité, ce qui facilite la compréhension des résultats par le public et les décideurs.

Trois études ont récemment été réalisées selon ces principes. L'une a été menée à Hyderabad en Inde avec Spandana, montrant un impact sur la création d'entreprises et l'épargne mais pas sur le niveau moyen de consommation ni sur l'éducation ou l'autonomie des femmes, et mettant en évidence des effets différents selon l'utilisation du crédit à des fins productives ou de consommation. Une autre étude a été réalisée à Manille aux Philippines avec le programme MAPS, se concentrant sur l'impact auprès de personnes qui étaient juste au dessous des critères d'éligibilité du crédit. La troisième vient d'être finalisée en milieu rural au Maroc avec Al Amana. Elle ne montre pas d'impact sur le niveau de la consommation, sur la création d'activités, sur l'éducation ou l'autonomie des femmes. En revanche, elle met en évidence des effets significatifs sur l'expansion des activités déjà existantes, sur l'autoconsommation et sur l'épargne.

Les approches expérimentales permettent de répondre à d'autres questions que celles de l'impact du microcrédit. Une étude expérimentale aux Philippines a comparé les performances opérationnelles des crédits solidaires et individuels, montrant que l'on observe de meilleurs remboursements pour les prêts de groupe au premier cycle mais que cette tendance s'inverse par la suite. Au Sri Lanka, des recherches ont testé les rendements marginaux du capital des microentreprises et montré qu'ils étaient très élevés pour les entreprises les plus petites, mais qu'ils décroissaient rapidement à mesure qu'augmentait la taille de l'unité de production. Ils ont également montré que ces phénomènes étaient hétérogènes, cette rentabilité étant beaucoup moins prononcée pour les femmes que pour les hommes.

## Discussion

F. Doligez rappelle que la mise en avant des études expérimentales s'inscrit dans la montée en puissance au niveau international d'un paradigme de prise de décision politique fondée sur des preuves (« *evidence based policy* »). Il constitue un progrès empirique par rapport aux décennies précédentes marquées par l'emprise des postulats idéologiques. Néanmoins, on doit questionner la volonté d'ériger en standard certaines méthodes évaluatives au détriment d'autres. L'emphase sur la preuve et la statistique, si elle donne la crédibilité d'une science dure, a pour contrepartie de laisser de côté les dimensions politique et sociale des rapports marchands et de production. Les travaux de M. Aglietta ont ainsi montré que la monétarisation des sociétés, à laquelle contribue la microfinance, est un enjeu sociétal à la fois fondamental et ambivalent. La prise en compte du contexte socio-culturel s'avère donc indispensable et chercher une réponse définitive sur l'impact de la microfinance reste illusoire. Il est important à ce titre de réhabiliter les approches qualitatives et de réfléchir à de meilleures articulations entre les différentes approches.

Plusieurs participants ont soulevé l'objection **éthique** que l'on peut opposer à une démarche revenant à priver des individus de service pendant plusieurs années pour des finalités expérimentales. En réponse, W. Parienté rappelle qu'il existe une procédure systématique de soumission préalable de ces études aux comités d'éthique des grandes universités américaines qu'elles impliquent, lesquels les examinent rigoureusement et n'hésitent pas à en suspendre certaines. Par ailleurs, il faut avoir à l'esprit que ces expérimentations s'adossent à des programmes pilotes qui n'ont par définition ni la vocation ni les moyens de toucher l'ensemble de la population. L'expérimentation revient en somme à sélectionner différemment les individus ou zones qui seront inclus par le programme pilote et lui donneront des arguments efficaces pour sa massification en cas de succès. *A contrario*, on peut poser la question éthique de décisions politiques amenant à généraliser certains programmes ou à en supprimer d'autres sans avoir pu déterminer rigoureusement lesquels fonctionnent réellement. Reste la question du consentement éclairé, qui est une exigence pour toute étude, mais qui demeure très difficile à respecter dans la pratique. E. Baumann rappelle d'ailleurs que la question déontologique des rapports de domination dans le cadre de travaux de recherche ne se limite pas aux approches expérimentales. Elle s'applique à l'ensemble des recherches dans le cadre desquelles les populations sont interrogées, sans avoir réellement le choix de refuser de consacrer leur temps et de partager des informations privées avec les enquêteurs du fait de leur statut perçu comme « dominant ».

La question se pose de la **possibilité de généraliser les résultats**. En effets, ceux obtenus au Maroc doivent aussi se comprendre dans leur contexte et considérant qu'il s'agissait d'une grande institution mais qui manquait relativement d'expérience en matière de crédit rural au moment de l'enquête. A ce titre, le mouvement entrepris par JPAL ou IPA vise à constituer,

au titre de bien public, un corpus suffisamment large d'études randomisées pour permettre d'avoir une vision assez complète des questions soulevées par l'impact de la microfinance.

Garder un groupe de contrôle « vierge » de services financiers est impossible. L'évaluation se fait ainsi sur un différentiel d'exposition au microcrédit entre deux populations (différentiel de 10 % dans le cas de l'étude Maroc). Plusieurs participants posent alors la question de la **dilution des impacts** et de la puissance qu'ils devraient avoir sur les usagers pour que cela soit décelable à l'échelle de la population témoin. William Parienté clarifie que la question de recherche est avant tout celle de l'impact de l'offre de service à l'ensemble de la population témoin, indépendamment du nombre de personnes qui prennent le crédit. Par ailleurs, les tests statistiques mis en oeuvre pour l'enquête doivent permettre de déceler un impact, même faible.

Plusieurs personnes soulèvent le besoin de prendre en compte d'**autres services que le crédit** pour appréhender la globalité de la microfinance et également de considérer d'**autres variables**, telles que la santé, l'éducation ou la place des femmes. En réponse, il est signalé que d'autres études d'impact expérimentales ont été entreprises sur l'épargne ou les services non financiers. En outre, les questionnaires mis en place dans le cadre de l'étude au Maroc par exemple, comprenaient des questions et des jeux élaborés afin d'appréhender ces variables extra-financières, mais l'offre de microcrédit n'a visiblement pas d'impact sur elles dans ce cas-là.

La question a été posée du bilan de ces méthodes par rapport à l'ampleur des **contraintes opérationnelles** qu'elles impliquent et si un dispositif aussi important n'est pas perçu par les enquêtés comme une incitation à adapter leur comportement ou leur réponses en fonction de ce qu'ils croient que l'on attend d'eux. Sur ces points, la réponse de W. Parienté est qu'il faut mettre en perspective le coût de ces études avec les montants bien supérieurs consacrés à l'appui à la microfinance au nom de son efficacité supposée en tant qu'outil de réduction de la pauvreté. D'autre part, de nombreuses précautions logistiques et des moyens de vérification sont mis en oeuvre pour éviter les biais mentionnés.

### **Pour approfondir**

*En français*

Présentation powerpoint de William Parienté :

[http://www.lamicrofinance.org/files/27397\\_file\\_Pariente\\_JPAL\\_Maroc.pdf](http://www.lamicrofinance.org/files/27397_file_Pariente_JPAL_Maroc.pdf)

Esther Duflo, William Parienté, « Développement récents sur l'impact et les mécanismes de la microfinance », *Secteur Privé et Développement*, 3, Sept. 2009, pp. 10-12, <http://www.proparco.fr/jahia/webdav/site/proparco/users/administrateur/public/Proparco/Revue-secteur-prive-et-developpement/Articles/Esther-Duflo-William-Pariente-Developpements-recents-sur-l-impact-et-les-mecanismes-de-la-microfinance.pdf>.

Agnès Labrousse, « Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement », *Revue de la régulation*, 7(2), Juin 2010, pp. 2-32, Disponible sur : <http://regulation.revues.org/index7818.html>

*En anglais*

Dean S. Karlan, Jonathan Zinman, *Expanding microenterprise credit access: Using randomized supply decisions to estimate the impacts in Manila*, New Haven, Yale University, Juil. 2009. à la page : [www.dartmouth.edu/~jzinman/Papers/expandingaccess\\_manila\\_jul09.pdf](http://www.dartmouth.edu/~jzinman/Papers/expandingaccess_manila_jul09.pdf)

Esther Duflo, Bruno Crépon, William Parienté, Florencia Devoto, *Poverty, Access to Credit and the Determinants of Participation in a New Micro-credit Program in Rural Areas of Morocco*, Paris, Agence Française de Développement, ExPost, oct. 2008, à la page: <http://www.afd.fr/jahia/Jahia/site/afd/lang/fr/pid/1977>.

Abhijit Banerjee, Esther Duflo, Rachel Glennerster, Cynthia Kinnan, *The miracle of microfinance? Evidence from a randomized evaluation*, Working Paper, J-PAL, Mai 2009, à la page: [http://povertyactionlab.org/papers/102\\_Duflo\\_Spandana\\_Microlending.pdf](http://povertyactionlab.org/papers/102_Duflo_Spandana_Microlending.pdf).

Suresh de Mel, David McKenzie, Christopher Woodruff, « Returns to Capital in Microenterprises: Evidence from a Field Experiment », *Quarterly Journal of Economics*, 123(4), 11 2008, pp. 1329-1372, à la page : <http://ideas.repec.org/p/iza/izadps/dp2934.html>

## **Approche qualitative des déterminants de la demande de services financiers dans le Maroc rural**

Présentateurs : I. Guérin-IRD/RUME, M. Roesch Cirad/Rume, S. Morvant-IRD/Rume  
Discutante : E. Baumann

### **Présentation**

Cette étude a été réalisée par l'équipe de Rume (Rural Microfinance and Employment), un projet de recherche développant une approche d'économie politique de la microfinance basée sur la pluridisciplinarité et la combinaison d'outils de recherche. Rume a été mobilisée au Maroc par l'AFD pour apporter un éclairage complémentaire à l'étude J-PAL qui se voyait confrontée à une demande beaucoup plus faible qu'attendue et très hétérogène d'un village à l'autre (de moins de 10 % à plus de 30 % selon les cas). La démarche mise en oeuvre privilégie d'autres critères de rigueur que ceux de la statistique : mettant en avant des protocoles d'enquêtes anthropologiques et sociologiques, elle s'est appuyée sur un mode différent d'échantillonnage ou de classement et des techniques alternatives d'entretiens et d'observations. Afin d'expliquer, plutôt que mesurer, les relations entre services financiers et conditions de vie des usagers, cette étude s'est concentrée sur l'analyse des trajectoires de vie, des jeux d'acteurs, des contextes agroéconomiques et des systèmes socioéconomiques complexes. Elle a mis en lumière plusieurs déterminants de la demande de crédits.

Concernant la nature de la demande, on constate dans cette zone une propension remarquablement faible à s'endetter, si on la compare à d'autres terrains en Amérique Latine ou en Asie du Sud. La notion de déshonneur ressort comme un facteur important de cette faiblesse générale, mais la religion n'apparaît pas déterminante. En outre, le bétail revêt une importance prépondérante comme épargne pour ces ménages, plutôt que comme activité génératrice de revenus.

Cette enquête a mis en évidence une différence très forte entre l'utilisation affichée et réelle des crédits, qui sont dans les faits majoritairement dirigés vers la consommation (en particulier l'amélioration de l'habitat) alors qu'ils apparaissent le plus souvent comme des investissements pour l'élevage dans les statistiques de l'IMF. Les chercheurs relèvent par ailleurs une très forte différence liée aux conditions agro-écologiques et géographiques entre villages et elle montre le rôle déterminant que jouent les cultures régionales et les leaders d'opinions locaux. Enfin, ils mettent en avant la forte concurrence avec d'autres IMF qui existe autant parmi les groupes témoins que parmi les groupes de contrôle, ainsi que l'importance des différentiels de compétences techniques et sociales des agents de crédit de chaque agence.

En synthèse, une étude qualitative conduit à prendre en compte la prégnance de liens de causalité complexes et de motivations implicites. Elle permet aussi de renforcer la fiabilité de la collecte des données, d'appréhender des processus et des variables inobservables autrement : construction sociale, politique, culturelle et économique. Ceci montre clairement l'intérêt des articulations entre qualitatif et quantitatif, qui sont cependant très difficiles à mettre en œuvre dans la pratique, en raison d'ancrages institutionnels distincts, de cultures d'analyse différentes, de modes de financement de la recherche inadaptés ou encore d'agendas académiques et de règles de publications peu compatibles.

## Discussion

Une première réaction est qu'après des dizaines d'années d'approches qualitatives sur la microfinance, ces démarches paraissent encore très marginalisées. Il semble ainsi surprenant qu'autant de chercheurs et de praticiens fassent si peu de cas des réalités culturelles, démographiques ou géographiques du terrain, des pratiques de financement informel, d'entraide, des hiérarchies internes aux groupes, etc. Les recherches contemporaines sur l'impact de la microfinance devraient ainsi revenir sur les travaux précédents sur les préférences entre argent « froid » et « chaud », sur les travaux concernant le rapport au temps des usagers, la saisonnalité, les usages différenciés de la finance en fonction du cycle de vie, etc.

D'autres remarques ont porté sur l'importance à accorder à l'offre de service. En effet si la demande a été étudiée de près, l'adaptation des services d'Al Amana aux spécificités du milieu rural reste peu évoquée par ces travaux, alors qu'elle apparaît cruciale au vu des obstacles à ce type d'activité et d'un processus apprentissage par l'IMF qui en est encore à ses débuts. Sur ce point, l'institution semble avoir reçu avec intérêt cette étude et avoir été particulièrement interpellée par l'inexactitude de son suivi de l'utilisation réelle du crédit. En outre, les chercheurs ont formulé une série de recommandations opérationnelles, mais les ressources allouées à cette démarche étaient limitées pour réfléchir à des traductions à la fois concrètes, précises et pertinentes.

Concernant le mode d'échantillonnage adopté, I. Guérin précise qu'il avait vocation à privilégier la diversité et non la représentativité, ce qui renvoie aux difficultés de généralisation des résultats. Elle ajoute que l'on aurait tort de mettre une emphase excessive sur les protocoles d'enquête et les groupes de contrôle au détriment de la triangulation des informations, dans le sens où ces approches qualitatives permettent souvent d'avoir une certitude plus grande sur la fiabilité des données collectées.

### Pour approfondir

Présentation powerpoint de l'équipe RUME :

[http://www.lamicrofinance.org/files/27400\\_file\\_Guerin\\_Roesch\\_Morvant\\_RUME\\_Maroc.pdf](http://www.lamicrofinance.org/files/27400_file_Guerin_Roesch_Morvant_RUME_Maroc.pdf)

*En français*

Solène Morvant-Roux, « Accès au microcrédit et continuité des dynamiques d'endettement au Mexique : Combiner anthropologie et économétrie », *Revue Tiers Monde*, 197(1), Mars 2009, pp. 109-130. [http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=RTM\\_197\\_0109](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RTM_197_0109)

*En anglais*

Isabelle Guérin, Solène Morvant-Roux et Jean-Michel Servet, *Understanding the diversity and complexity of demand for microfinance services: lessons from informal finance*, RuME, Working Paper, Déc. 2009, à la page : [http://www.rume-rural-microfinance.org/IMG/pdf\\_Working\\_Paper\\_9.pdf](http://www.rume-rural-microfinance.org/IMG/pdf_Working_Paper_9.pdf)

## Evaluations quasi-expérimentales de l'impact : Un cas à Madagascar

Présentatrice : F. Gubert-DIAL/IRD

Discutant : J. Delarue-AFD

L'étude de l'impact de ADéFI a été menée à Madagascar avec l'appui de l'AFD en 2005. Cette institution a connu une extension rapide principalement orientée vers des microentrepreneurs urbains. DIAL a mené une recherche quantitative complétée par une recherche qualitative du GRET. Le travail de DIAL s'est appuyé sur une enquête de grande envergure, nommée 1-2-3, menée tous les trois ans, notamment sur les unités de production informelles (UPI) à Madagascar. L'enquête 1-2-3 avait ainsi révélé qu'en 2004, 46,5 % des microentrepreneurs malgaches connaissaient une institution de microfinance, mais seuls 3,1 % en avaient sollicité les services, et 1,2 % avaient pu obtenir un crédit. Cette faible couverture contrastait avec le fait qu'un quart des UPI considérait que l'accès au crédit était une difficulté majeure de leur activité.

La décision de mener cette étude d'impact étant postérieure à l'implantation d'ADéFI à Antananarivo, l'équipe de recherche a privilégié une approche quasi-expérimentale basée sur une comparaison entre des clients et des non-clients. La disponibilité d'informations statistiques détaillées complémentaires sur les UPI lui a permis de croiser deux procédés (méthode dite de « double différence ») permettant de surmonter une grande partie des biais que connaissent généralement les approches quasi-expérimentales. La comparaison du profil des clients avec les bases de données 1-2-3 a ainsi amené à identifier une série de facteurs déterminants de l'accès aux services de l'IMF. A partir des critères paraissant fortement corrélés avec l'accès au microcrédit (nombre de salariés, sexe, âge, éducation, etc.), ont été établis des « scores de propension » qui ont servi à identifier un groupe de contrôle composé de microentreprises les plus similaires possibles à celles du groupe de traitement. En outre, un suivi dans le temps a permis de comparer les clients et les non-clients sur la variation de leurs conditions socioéconomiques pendant la durée de l'étude, plutôt qu'en fonction de leur situation de départ ou d'arrivée.

L'étude a mis en évidence plusieurs différences liées à l'exposition aux services d'ADéFI : un faible taux de survie économique, mais de meilleures performances, notamment en termes de rentabilité, des entreprises qui survivent. Ces résultats peuvent s'expliquer par la crise politique et économique qu'a connue Madagascar entre les deux passages de l'étude. Parmi les microentreprises desservies, ce sont les plus grandes qui ont été les plus touchées par la récession en raison de d'une part plus importante de coûts fixes et d'une plus forte dépendance au marché. Toutefois, certaines limites méthodologiques sont aussi à relever, notamment la difficulté à suivre des entreprises éminemment mobiles, mais aussi l'importance de l'appariement entre groupe de traitement et de contrôle, dont la fiabilité s'est avérée moins grande qu'estimée au départ une fois que des informations complémentaires sur le chiffre d'affaire ou la valeur ajoutée ont été collectées.

### Discussion

Plus que sur la présentation de F. Gubert en particulier, les commentaires de J. Delarue ont porté sur la remise en perspective des différentes méthodologies en fonction des attentes distinctes des acteurs qu'elles intéressent : chercheurs, opérateurs, bailleurs et décideurs. Dans cette optique, les méthodes quasi-expérimentales, présentent l'avantage considérable pour un

bailleur de pouvoir être entreprises après le démarrage des opérations et d'impliquer des coûts et des contraintes opérationnelles moindres, à condition de disposer de sources d'informations secondaires (bases de données nationales ou enquêtes type 1-2-3). Elles correspondent moins que les approches expérimentales aux normes de rigueur de la preuve qui commencent à s'imposer dans le monde scientifique, malheureusement avec un manque de complémentarité avec les approches qualitatives. Néanmoins, des dispositifs tels que ceux mis en œuvre avec ADéFI permettent de gommer une grande partie des biais de sélection ou d'auto-sélection mentionnés précédemment et d'apporter des éclairages intéressants aux bailleurs et praticiens.

Pour ces derniers, le regain d'exigences de rigueur de la part du monde académique se heurte à des convictions établies et à un malaise face à une approche qui privilégie la mesure de l'impact par rapport à l'explication de ses mécanismes. Les décideurs politiques quant à eux sont sensibles aux approches expérimentales car ils privilégient des informations claires, obtenues à partir de méthodes simples et sur la base d'argumentations rigoureuses. Ils ont toutefois tendance à sélectionner en fonction de critères tactiques les conclusions qu'ils mettront en avant, avec une demande à court terme de résultats qui nécessitent pourtant des études longues et une possible schématisation si la présentation des résultats s'y prête. Remédier à ce risque implique de mieux travailler avec les décideurs (3IE, Banque mondiale, ministères des pays du Sud) et de créer des *think tanks* qui préparent des synthèses accessibles mais rigoureuses des résultats de recherche.

Plusieurs participants ont demandé des compléments sur les articulations entre quantitatif et qualitatif pour cette étude. F. Gubert rappelle que la collaboration avait suscité des frustrations réciproques, notamment parce que l'équipe DIAL s'était engagée dans cette étude parce que l'étude 1-2-3 existait et qu'elle a privilégié une approche quantitative sur cette base alors que le Gret s'est concentré sur le qualitatif. Les deux dispositifs ont été assez découplés, ce qui a toutefois permis d'apporter des éclairages essentiels au moment de l'analyse des résultats et qui fut déterminant pour expliquer les résultats quantitatifs au regard des conséquences de la crise politique et économique, et des stratégies adoptées par différents profils de microentreprises dans ce contexte.

D. Gentil rappelle que les vœux d'articulation entre quantitatif et qualitatif remontent au moins aux années 1970 avec des réflexions très avancées à l'époque de la part de l'INSEE notamment. Mais que ces avancées peinent à s'ancrer et l'on revient périodiquement sur les fondements de ce débat remettant tour à tour l'accent sur la rigueur statistique avant de redécouvrir qu'elle est illusoire si elle omet un réel travail qualitatif.

La question est posée de la répliquabilité d'une approche quasi-expérimentale d'une telle qualité étant donné qu'elle avait dans le cas d'ADéFI été tributaire de la disponibilité de bases statistiques complètes. Il existe un véritable agenda international pour multiplier les enquêtes ménages nationales de qualité ([standards LSMS](#)). Ces bases de données sont publiées, permettant de multiplier des études économétriques à moindre coût. Par ailleurs, F. Gubert rappelle que le gommage des biais par la technique de double différence adoptée par l'étude reste partiel et que la sélection aléatoire du groupe de traitement et groupe de contrôle (expérimentale) reste la manière la plus rigoureuse de procéder. W. Parienté ajoute qu'il existe encore peu d'études expérimentales qu'il est donc difficile de formuler des généralités quant à leur intérêt. Elles peuvent ne pas être toujours les plus appropriées, mais elles restent très sensibles (discussion préalable sur la puissance/dilution de l'impact). De fait, des comparaisons pour d'autres types d'interventions ont montré que les résultats entre études expérimentales et quasi-expérimentales peuvent être très différents pour un même programme. Par ailleurs, les

enquêtes qualitatives s'avèrent riches en soi mais elles seraient aussi très utiles aussi pour affiner les questions des recherches quantitatives, qui peuvent *in fine* couvrir un grand nombre de questions.

**Pour approfondir**

Présentation powerpoint de Flore Gubert :

[http://www.lamicrofinance.org/files/27399\\_file\\_Gubert\\_DIAL\\_Madagascar.pdf](http://www.lamicrofinance.org/files/27399_file_Gubert_DIAL_Madagascar.pdf)

## **TABLE RONDE : AU DELA DES CONSIDERATIONS TECHNIQUES, QUELS SONT LES ENJEUX STRATEGIQUES DES ETUDES D'IMPACT POUR LES PARTIES PRENANTES DE LA MICROFINANCE**

---

Panélistes : M. Martinez (CGAP), T. Bernard (AFD) et C. Castellanet (Gret)  
Modérateur : F. Bédécarrats

### **Panel**

L'objectif de cette table ronde est de confronter les attentes, les perceptions et les enjeux que projettent les parties prenantes du secteur de la microfinance à l'égard des études d'impact. Elle a permis de croiser trois perspectives distinctes : celle d'un bailleur fortement impliqué dans le soutien à ces activités de recherche (AFD), celle d'un organisme indépendant assurant la promotion de l'accès aux services financiers (CGAP) et celle d'une organisation d'appui à la microfinance (Gret).

M. Martinez met en évidence la difficile position du CGAP qui se situe à l'interface entre les différentes logiques de chercheurs, praticiens et bailleurs. Que ce soit pour la promotion d'une régulation adaptée de la microfinance, de l'innovation ou de l'efficacité de l'aide, l'impact de la microfinance suscite de vifs débats, sources de tensions tant il existe peu d'échanges entre chercheurs, bailleurs, praticiens et décideurs publics. Ainsi, bien que les praticiens semblent se concentrer sur la performance sociale (monitoring, audit, rating social), ils perçoivent les résultats des recherches sur l'impact différemment des décideurs publics qui attendent beaucoup de leur généralisation et répliquabilité.

C. Castellanet décrit de quelle manière le Gret se retrouve tour à tour évaluateur à travers des méthodes légères de suivi et objet d'évaluation dans le cadre d'une étude expérimentale sur un programme de microassurance que l'organisation développe au Cambodge. Les premières alimentent une réflexion continue sur l'efficacité des opérations et leur pilotage. Elles découlent du scepticisme face à l'idée de solutions « toutes faites » pour le développement répliquables partout et elles alimentent une démarche apprenante permettant d'améliorer les pratiques en cours d'opération. Constatant l'insuffisance des seuls outils du cadre logique, le Gret a ainsi mis en place des mécanismes de mesure d'impact en cours d'opération à faible coût permettant de comprendre les processus en œuvre. L'exploitation des résultats alimente des analyses et réflexions réalisées avec les opérateurs de terrain.

A l'AFD, les études d'impact mobilisent à la fois le département opérationnel et celui de la recherche. La quantité d'efforts consentis pour intervenir dans ce secteur, au regard de montants financiers modestes à l'échelle de l'AFD (80-90 M€) poussent les opérationnels à devoir justifier en interne cette énergie déployée au regard des faibles performances de décaissement. Ce besoin d'apprentissage institutionnel a poussé l'AFD à internaliser le suivi des études d'impact quand la majorité des agences de coopération étrangères l'externalisaient auprès du 3IE ou de la Banque Mondiale. Pour l'Agence, l'utilité des études d'impact rigoureuses peut se jauger à l'aune de trois objectifs potentiels : mesurer l'impact, améliorer les actions ou alimenter la connaissance.

Selon T. Bernard, l'expérience d'études expérimentales rigoureuses ne permet pas vraiment d'évaluer la valeur de l'intervention. D'une part, le pas de temps d'une approche randomisée, d'un peu moins de deux ans ne permet pas de saisir l'ensemble des effets à moyen ou long terme escompté avec le programme. D'autre part, la conception de ces études permet avant tout de tester des phénomènes dont la chaîne causale est courte et simple plutôt que des processus complexes. Enfin, les résultats sont liés aux spécificités du projet évalué et de son contexte d'intervention et leur généralisation est difficile.

En matière d'apprentissage interne, s'il est vrai que l'expérimentation apporte des éclairages intéressants, par exemple sur les groupes solidaires ou les taux d'intérêt, il s'agit de questions qui gagnent souvent à être appréhendées de manière plus pragmatique par itération d'essais-erreurs. En revanche, il est clair qu'en matière d'apprentissage externe, ces approches permettent d'apporter des preuves empiriques substantielles qui alimentent la connaissance et font avancer le débat scientifique, dès lors qu'ils sont reliés à la théorie.

## Discussion

Il faut veiller à faire la part des choses entre les approches de type études de marché qui sont privilégiées par les praticiens pour l'amélioration des produits et processus (réflexion interne), et les recherches sur l'impact qui obéissent à une exigence de rigueur de la preuve (communication externe). Dès lors se pose la question de la compatibilité et de la complémentarité entre les deux. Il existe une réelle volonté politique de favoriser les secondes dans la perspective d'*evidence based policies*. Par exemple, la coopération espagnole a débloqué 10,4 M € entre 2007 et 2010 pour stimuler la réalisation d'évaluations randomisées. Toutefois, plusieurs participants soulèvent le décalage entre une vision parfois positiviste de la décision basée sur la preuve qui contraste avec la réalité des processus sociaux de construction des politiques publiques ou des marchés.

L'expérience du Gret au Cambodge illustre les difficultés concrètes de mettre en œuvre une assignation aléatoire dans le cadre d'une étude d'impact : elle est très mal comprise par les politiques locaux et limite l'appropriation du projet par les opérateurs. Toutefois, si ces difficultés ont été particulièrement fortes au départ, des dispositifs de concertation ont permis d'améliorer progressivement la relation, même si des risques de distorsion demeurent (ex. distribution de coupons pour faciliter la réalisation des échantillons).

Certains participants soutiennent qu'une approche expérimentale n'a de sens que sur des programmes dont le contenu est stabilisé (produits adaptés) et la mise en œuvre maîtrisée (institution mature) ce qui est paradoxal pour des dispositifs devant être prévus *ex ante* et très sensibles aux modifications « en cours de route » (exemple de Progresa au Mexique). D'autres signalent que ce n'est pas le cas et que plusieurs recherches se concentrent sur des produits émergents, comme le *mobile banking* au Kenya.

Enfin l'enjeu de l'accès aux données a été évoqué. L'ensemble de ces recherches s'alimentent de financements publics et mettent en avant la diffusion de leurs résultats, mais aussi le partage de leurs bases de données. Toutefois, cette dernière condition est toujours suspendue au fait que les auteurs aient la primeur de leur utilisation pour publier, ce qui est souvent très long. De plus, rendre accessible une base de données implique un effort considérable de remise en forme et de réponse aux interrogations des nouveaux utilisateurs qui n'est jamais considérée dans le budget de ces études.

## Synthèse et perspectives

Tous les types d'études sont-ils complémentaires ? Y a-t-il un besoin de plus grande articulation entre les méthodologies, un langage plus commun et intelligible ? Y a-t-il des opportunités de collaboration possibles ?

Faire la part des choses entre ces différentes méthodes revient à poser la question : « Que voulez-vous savoir et à quel point voulez-vous en être sûr ? ». Les discussions de cette journée ont mis en évidence que les différences existantes entre les courants d'évaluations d'impact en microfinance s'expliquent par des divergences d'attentes, de visions et de contraintes entre les parties prenantes du secteur. Les bailleurs de fonds peuvent avoir un rôle de catalyseur pour faciliter les collaborations, comme cela a été le cas avec l'AFD au Maroc ou au Cambodge. Mais les passerelles entre chercheurs d'écoles distinctes et avec les praticiens sont rares (signalons l'existence de Nonie « Réseau des Réseaux sur l'évaluation d'impact »), ce qui limite la consolidation de ces avancées. Si les BIM (bulletins d'information hebdomadaires diffusés sur EspaceFinance) ont disparu après avoir contribué à jouer ce rôle pendant des années, des vecteurs existent pour encourager la vulgarisation et les échanges des chercheurs entre eux (quantitatif/qualitatif) et avec les praticiens : la revue Dialogue européen, le portail de la microfinance, etc. Néanmoins, les chercheurs restent peu incités à publier dans ces médias et la formalisation et la systématisation de ces partenariats manquent encore, ainsi que les moyens humains et financiers permettant de les développer.

On peut regretter les difficultés de mise en œuvre des enquêtes et les coûts considérables qu'elles représentent, ce qui plaide en faveur d'un recours plus systématique aux laboratoires des pays du Sud, qui font preuve de grandes capacités mais qui restent rarement associés à ces études. Leur participation à ces études d'impact qui bénéficient d'un tel engouement, permettrait à ces instituts de mieux se financer, de publier et de renforcer leur accès aux décideurs publics. JPAL notamment favorise ce processus en organisant des sessions de formation dans les pays du Sud.

Enfin, si, on note une progression dans la compréhension par les décideurs publics des enjeux de la microfinance, les études d'impact actuelles ne répondent pas suffisamment à leurs attentes. Il serait bon de réaliser un effort d'explication vers les chercheurs pour faire évoluer ces dispositifs. En outre, étant donné la rigueur scientifique exigée aujourd'hui pour « prouver » l'impact, et le coût des études quantitatives, celles-ci s'avèrent inaccessibles pour la plupart des IMF. C'est un message qu'il faut clarifier et diffuser auprès des bailleurs qui continuent d'exiger, auprès des IMF, une justification de leur appui par l'impact. Il faut dans ce cas renvoyer aux outils d'évaluation des performances sociales, tels que les audits ou rating sociaux, ou encore aux *scorecards* de pauvreté qui permettent d'évaluer à moindre coût le statut socioéconomique des usagers d'un programme et de suivre son évolution, en restant clair sur le fait qu'il ne s'agit pas là de preuves d'impact.